



## DÉCLARATION LIMINAIRE CTL N°5

Ce CTL a lieu dans le contexte d'une nouvelle mandature du Président MACRON et la nomination d'une première ministre Mme BORNE. Le paysage politique issu de cette élection est profondément remanié et risque d'influer sur le résultat des élections législatives. L'engagement des agents de la fonction publique et en particulier ceux de la DGFIP a été exemplaire au cours de ces deux années de pandémie. Pourtant force est de constater que la traduction concrète et la hauteur nécessaire de cette reconnaissance n'est pas au rendez-vous : la revendication de la revalorisation du point d'indice et du rattrapage de la perte de pouvoir d'achat qui s'élève à **24,31 %** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 n'est toujours pas entendue et cela dans un contexte d'inflation galopante. Et en plus, il faudrait travailler encore plus longtemps dans ces conditions ?! ( départ en retraite à 64, 65 ans ...). La situation dégradée actuelle est fort peu réjouissante à l'instar des points du CTL.

En effet, les sujets que nous allons aborder sont les conséquences de la mise en œuvre et des suppressions d'emplois et du NRP sur le département. La position de la CGT FINANCES PUBLIQUES concernant cette opération est constante : nous nous opposons à ce saccage de notre administration. L'engagement professionnel des agents du Val-de-Marne est, et vous l'avez rappelé à plusieurs reprises, exemplaire. Cette exemplarité se heurte à une forme de schizophrénie : on nous demande de nous adapter et d'être acteur d'un modèle dont l'objectif final est de détruire notre outil de travail, le réseau et nos missions de service public. Il en est ainsi des antennes dont la pérennité est bornée dans le temps, ce qui constitue au regard de cette notion même, une contradiction fondamentale. La logique des pôles et de la démétropolisation interroge sur l'avenir de la DGFIP. Nombre d'agents se demandent avec raison dans quelle direction allons nous ?

Nos récentes visites de site nous ont montré un marasme ambiant et une certaine forme de démotivation. Il est clair qu'il faudra plus que de belles plantes, un baby-foot ou de l'eau chaude pour remotiver des troupes dont le moral est en berne.

## COMPTE-RENDU DU CTL

Comme à son habitude, la direction ne répond pas aux déclarations liminaires. Solidaires est désigné secrétaire adjoint de la séance.

### 1° APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE CTL (pour avis)

La CGT s'abstient de voter sur ce PV, puisque nous avons boycotté ce CTL.

L'administration nous informe que la centrale a précisé que lorsqu'un CTL ne se tient pas, il n'y a pas lieu d'annexer les déclarations liminaires lues au PV. Cette règle sera désormais appliquée. L'administration doit demander si lorsqu'une séance se tient mais qu'une organisation syndicale boycotte, sa déclaration liminaire est annexée avec les autres.

En premier lieu, notre direction ne répond jamais à nos déclarations liminaires et se contente de les transmettre à la centrale. Dorénavant, l'absence de transmission à la DG lors des boycott en vient à nier notre action et fait perdre toute trace à l'avenir de l'état du dialogue social. Nous avons saisi notre syndicat national pour savoir si cette situation a lieu dans tous les départements et nous demandons à ce que soit rétablies les pratiques antérieures de transmission de toutes nos déclarations liminaires.

### 2° DÉMÉNAGEMENT DU SIP DE VILLEJUIF (pour avis)

Les travaux sont prévus pour 18 mois avec une réintégration à VILLEJUIF, à l'issue des travaux, des agents de VILLEJUIF et de l'HAY-LES-ROSES.

Il a été compliqué de trouver des locaux provisoires pour le SIP en raison du cahier des charges : être sur VILLEJUIF, rez-de-chaussée en raison de l'accueil, problématiques de restauration et de parking ... Le bail est en finalisation de signature.

Le plan a été présenté le 14 avril aux agents. Un groupe de travail avec les organisations syndicales a eu lieu le 26 avril avec les OS.

Les locaux provisoires sont composés de deux parties :

- une partie accueil, qui est une ancienne agence bancaire et qui nécessite des travaux pour répondre aux problématiques du SIP et pour étanchéifier la zone ouverte au public et la zone réservée aux agents.
- un espace back-office uniquement réservée aux agents, nécessitant moins de travaux.

Seules les archives réellement utiles aux services seront transportées dans les locaux provisoires, ce qui a nécessité un travail d'archivage important dans les services. Il n'y aura pas d'archivage dans le sous-sol en raison de l'escalier en colimaçon (pour des raisons de sécurité) et les archives mortes seront transférés à VALENTON. Vu le travail effectué sur les deux SIE (l'HAY et VILLEJUIF), l'espace convivialité du SIP de l'HAY ne devrait pas être utilisé pour l'archivage du SIE. Les locaux de l'HAY sont rafraîchis pour rendre l'espace plus agréable pour les agents. Sur l'HAY, Mme GENITEAU, la déléguée à l'action sociale du VAL DE MARNE, est toujours en pourparlers avec la mairie pour réactiver une convention.

25 places de parking sont réservées aux agents du SIP dans les locaux provisoires.

Concernant la restauration, Madame GENITEAU a été contactée. Elle se rapproche de LCL pour voir si les agents pourront déjeuner dans l'un ou les deux restaurants d'entreprise de LCL qui sont à proximité. À défaut d'accord, les agents disposeront des tickets restaurants et pourront déjeuner dans l'espace convivialité situé dans le back-office.

Concernant le mobilier, les caissons et les armoires vont être emportés sur place. Le bailleur fournira les bureaux. Cette problématique sera gérée par l'équipe logistique.

Les nouveaux plans ont été transmis aux agents.

Concernant le coût des travaux, il faut tabler sur une enveloppe globale d'environ 100 000 euros. L'enveloppe pourra être supportée en partie par SPIB 2 C ou par la réserve du délégué. Il n'est pas possible de donner un prorata à ce jour puisqu'il n'y a pas encore de réponse aux demandes.

Le déménagement est prévu du 11 au 13 juillet.

Une visite des agents est envisagée, mais pas avant la seconde quinzaine de juin.  
Les files d'attentes se feront devant le bâtiment, sur un trottoir large.

### **La CGT interroge l'administration :**

- **Combien y aura t'il de lecteurs de CB et de guichet réservés au recouvrement ?** → *Il y aura minimum 2 voir 3 TPE. Concernant le nombre de guichets dédiés au recouvrement, le SIP s'organisera par rapport à sa stratégie d'accueil.*
- **Pourquoi y a t'il une différence d'emploi entre le tableau de la page 1 et celui de la page 5 ?** → *Dans le 1<sup>er</sup> tableau, il y a les effectifs implantés et dans le second tableau, il y a les agents concernés par la réorganisation (moins les agents concernés par les mutations ...). D'où un nombre de 41 personnels avant restructuration et de 38 après.*
- **Le réseau informatique est il compatible avec le réseau SIP ?** → *il n'y aura aucun problème concernant l'informatique. La DDFIP n'interviendra que pour ses installations téléphoniques. Il y a des travaux de dés-équipement des baies de brassage par LCL pour que les baies de brassage soient livrées vierges.*
- **Qu'en est-il de la sécurité incendie de l'immeuble ?** → *Concernant la sécurité, la DDFIP va se relier au système incendie de LCL (évacuation, extincteurs, détecteurs).*
- **Qu'en est-il de la prestation de nettoyage qui existe sur VILLEJUIF ?** Que vont devenir les agents de l'entreprise de nettoyage → *la prestation de nettoyage prévue au marché au CFP de VILLEJUIF va être délocalisée dans les locaux provisoires.*
- **Comment sera gérée la sécurité de l'immeuble ?** → *la DDFIP s'occupe de la partie front-office : installation de caméras ... Pour la partie back-office, la DDFIP va être rattachée à la sécurité du LCL. Le PC de sécurité aura la possibilité de rentrer dans le back-office en cas d'incendie. Des vigiles seront positionnés à l'entrée du public. Un second vigile pourra être positionné en période de campagne, pour guider les files d'attentes.*
- **Les usagers auront-ils accès aux WC situés dans la partie Front-Office** → *non, puisqu'il n'y a pas d'obligation.*

La CGT vote CONTRE ce point. Même si les travaux à VILLEJUIF ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents, ils sont réalisés dans le cadre du NRP. En toute cohérence avec notre position constante à ce sujet, nous ne pouvons voter pour une restructuration liée au NRP.

Si la directrice ne répond pas à nos liminaires, elle se permet de commenter allègrement nos votes. Elle considère que par ce vote, les syndicats ne reconnaissent pas les efforts de la direction. Elle les dénonce comme des votes de principes. La CGT considère qu'il est bon d'avoir des principes et une cohérence dans la vie.

### **3° RÉORGANISATION DES SECTEURS D'ASSIETTE DU SIP DE VITRY-SUR-SEINE (pour avis)**

La création d'une équipe de gestion d'assiette unifiée est faite en préparation de la fusion des SIP d'IVRY et de VITRY au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Aujourd'hui, il y a 2 secteurs d'assiette à VITRY qui seront fusionnés en 2022. La cellule d'appui est maintenue.

Le SIP d'IVRY, compte actuellement 1 secteur d'assiette.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2023, ces deux secteurs formeront une équipe d'assiette unifiée. D'un point de vue des applications, le nouveau paramétrage comporterait un seul secteur d'assiette : SAID IVRY-VITRY.

- **La CGT constate qu'à la lecture de la fiche, l'organisation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ferait apparaître un déficit de 6 agents C** → *Il nous est répondu qu'une partie des équipes aujourd'hui à l'antenne d'IVRY y resteront au 1<sup>er</sup> septembre 2023 (toute catégorie confondue). Les agents ne sont pas comptabilisés dans les agents du SIP fusionné mais ils vont quant même contribuer à la gestion de l'assiette, de manière indirecte.*

La CGT vote CONTRE cette réorganisation, toujours dans un souci de cohérence avec notre position sur le NRP.

#### **4° RÉORGANISATION DES SECTEURS D'ASSIETTE DU SIP DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE (pour avis)**

La création d'une équipe de gestion d'assiette unifiée est faite en préparation de la fusion des SIP de CHAMPIGNY et de ST MAUR au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Aujourd'hui, il y a 4 secteurs d'assiette à CHAMPIGNY et 2 secteurs d'assiette à ST MAUR.

La nature des missions d'assiette restera identique à l'issue de la fusion des deux SIP. Toutefois, l'organisation métier devra être adaptée à ce nouveau contexte professionnel et les méthodes de travail devront être alignées.

Une équipe d'assiette unifiée sera mise en place sur le SIP fusionné, avec le maintien d'une cellule d'appui.

Des ateliers métiers seront mis en place à la rentrée (à l'exemple du FipLab au SIP de NOGENT / VINCENNES), pour faire travailler les agents sur une cible que la direction fixera. Il y aura une séance collective pour les SIP fusionnés puis des ateliers de travail par thématique (assiette / recouvrement / accueil). L'objectif est la préparation de la fusion.

- **La CGT s'étonne qu'il soit indiqué sur la fiche qu'« au plan matériel, le fonctionnement de l'équipe unifiée pourrait être optimisé par une installation sur un niveau unique. Cette nouvelle installation fera l'objet d'échanges spécifiques avec les agents concernés et les représentants du personnel ».** Or, il n'y a jamais eu de discussion avec les agents du recouvrement de CHAMPIGNY, qui ne veulent pas avoir des conditions de travail dégradées (openspace ...). En outre, cela revient à remettre en cause les plans validés pas les agents en présence de la Directrice et en instances paritaires → *Il est répondu qu'il n'y a pas eu de discussion à ce sujet. Il s'agit juste d'une perspective qui est désormais posée. Si cela est envisagé, cela sera discuté avec l'ensemble des équipes pour prendre en compte les intérêts ou les limites d'une nouvelle organisation.*

La CGT vote CONTRE cette réorganisation encore dans un souci de cohérence avec notre position sur le NRP.

#### **5° PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ**

Raphaëlle GREGOGNA, adjointe de la mission risque audit, nous présente ce plan de continuité de l'activité.

L'idée est de faire face à une crise quelle qu'en soit la nature : impact bâtementaire, crue, incendie, crise sanitaire ...

Ce plan a été élaboré par la DG au moment de la crise COVID mais les DDFIP n'étaient que des exécutants. Cette année, la DG a demandé à chaque DDFIP d'élaborer son PCA, dans des délais contraints (2 mois).

Le plan reprend chaque activité essentielle, le nombre d'agents nécessaire à mobiliser pour exercer cette activité, avec l'intégration d'une notion de temps (à faire : immédiatement, dans la semaine, le mois ...). Les chefs de division ont été mobilisés pour élaborer ce plan, qui a vocation à être actualisé régulièrement. Ce plan s'apparente à un vade-mecum pour les responsables de sites.

Le PCA vient d'être transmis aux chefs de service. Il sera transmis aux organisations syndicales et une information sera faite sur Ulysse pour informer les agents.

La CGT regrette que pour un sujet aussi important, la Direction générale ait demandé à ce que la DDFIP actualise son PCA dans un temps restreint, ce qui n'a pas permis à la direction de nous transmettre ce plan dans les documents préparatoires.

## 6° RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 (pour information)

Il y a deux documents :

- le rapport de synthèse qui a vocation à être transmis aux partenaires extérieurs. Il contient donc des données édulcorées, favorables à la politique de la direction,
- les résultats et statistiques, à vocation purement interne.

La CGT n'a pas jugé opportun de commenter ces éléments de communication.

## 7° QUESTIONS DIVERSES

La direction revient sur le démantèlement d'un trafic de drogue international suite à un signalement de la DDFIP 94. Cela met en lumière le travail du contrôle fiscal.

Le CTL a évoqué « Remue-méninges », la nouvelle lubie du DG, récemment publiée sur Ulysse. 70 % des agents qui ont répondu à l'observatoire interne estiment qu'ils ne sont pas assez associés au contrat d'objectifs et de moyens. Cette opération consiste à aller aux devant des agents non pas sur la base d'une trame rédigée par la DG mais sur des propositions des agents eux-mêmes. Chaque agent doit pouvoir s'exprimer et dire ce qu'il attend. Cela doit être fait en très peu de temps.

Bien que la direction déclare ne pas s'être encore préoccupé de ce sujet, elle annonce tout de même qu'un FipLab va être organisé le 7 juin à la délégation (seul 6 représentants du VAL DE MARNE seront présents). À compter du 08 juin jusqu'au 14 juillet, les opérations seront lancées. Le comité de direction va se déplacer sur les sites (et non pas les services), pour organiser des réunions où la participation relèvera du volontariat. Une synthèse sera faite et sera remontée à la DG.

**Cette démarche précipitée de concertation « à la MACRON » ne saurait se substituer à un réel dialogue social. Les organisations syndicales nationales ont adressé une lettre ouverte intersyndicale au directeur général en ce sens.**

**La CGT a demandé une situation des effectifs de la DDFIP du VAL DE MARNE par grade et par service, au 1<sup>er</sup> mai 2022.** Cette situation doit nous être transmise dès qu'elle sera prête. Dans l'attente, la direction nous donne des éléments généraux :

- cadres B, il y a actuellement 55 vacances. 29 B arrivent, ce qui fait 26 vacances (en N-1 : 21).
- cadres C : 83 vacances. 9 titulaires et 36 stagiaires arrivent soit un solde de – 38 (- 32 en N-1)
- cadres A : 31 avances. 35 A sont arrivés au mouvement général soit un solde positif de +4 (-9 en N-1).
- IP à l'équilibre mais déficit au niveau des IDIV et AFIPA

**Cela confirme les alertes constantes de la CGT sur la situation dégradée des emplois, que ce soit les vacances d'emplois ou les suppressions de postes.**

Concernant d'éventuels crédits supplémentaires dans le cadre du fonds d'amélioration, il n'y a pas de détail pour le moment. Il se pourrait que l'on ait des crédits supplémentaires puisque 15 % des départements auraient voté contre le fonds.